



-  Cavité souterraine naturelle
-  Ouvrage civil
-  Ouvrage civil non répertorié
-  Argile, aléa moyen

Canalisation Gaz Naturel

Sous terrain La Maladrerie

Grotte du Mas de La Roche

Le Rino

Grotte des Boissières

Source de la piscine de Nontron

Grotte de l'Abattoir

Le tunnel

Grotte de Puymezier (1)

Grotte de Puymezier (2)

Doline de Puymezier

Les mines du Puy

GÉORISQUES

MIEUX CONNAÎTRE LES RISQUES SUR LE TERRITOIRE

WWW.GEORISQUES.GOUV.FR

Les bons réflexes dans toutes les situations

Préparez votre kit sécurité

Radio à piles,
Lampes de poche (avec piles de rechange),
Réserve d'eau potable et de nourriture,
Papiers personnels (photocopies),
Médicaments urgents,
Vêtements de rechange,
Couvertures,
Matériel de confinement (gros adhésif, serpillère, etc.),
Produits d'hygiène.



Informez-vous en écoutant la radio France Bleu Périgord 91.7 MHz.
Toutes les précisions sur la nature du danger, l'évolution de la situation et les consignes de sécurité à respecter vous seront données par la radio.



Ne téléphonez qu'en cas de danger vital, les lignes téléphoniques doivent rester libres pour les urgences et les secours.



N'encombrez pas les voies d'accès ou de secours, déplacez-vous le moins possible. Rester chez-soi est la meilleure des protections.



Évacuez ou confinez-vous selon la nature du sinistre (obstruez soigneusement toutes les ouvertures et arrêtez les ventilations).



N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Vos enfants sont plus en sécurité à l'école que dans la rue. Les enseignants connaissent les consignes à appliquer. Par ailleurs, en vous déplaçant, vous risqueriez de vous mettre inutilement en danger et de gêner les secours. Vos enfants bénéficient du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) de l'établissement scolaire.

Numéros Utiles

Mairie : **05 53 60 84 00** - <https://nontron.fr>

Pompiers : **18 ou 112**

Gendarmerie : **17** - Samu : **15**

Vous êtes sourd ou malentendant, envoyez un appel d'urgence par SMS au **114**

Météo France : <http://www.meteofrance.com>

Préfecture : **05 53 02 24 24**

DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



Feux de forêt



Vent violent, orages



Inondation (Rino - Bandiat)



Glissement de terrain



Séismes



Transport matières dangereuses



Pandémie



NONTRON
au cœur du Périgord Vert



La sécurité c'est prévenir et anticiper

Vivre dans une commune en toute sécurité et sérénité, tel est le souhait des habitants quelle que soit la localisation de leur habitation. C'est aussi l'aspiration de chaque Nontronnaise et Nontronnais, et donc une préoccupation majeure de l'équipe municipale dont l'objectif est d'améliorer le cadre de vie, conforter et développer les services aux habitants.

De plus, « Les citoyens ont droit à l'information sur les risques qu'ils encouront et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger » (article L 125-2 du code de l'environnement). Aussi le présent Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), a pour but de vous informer sur les risques naturels, technologiques ou sanitaires encourus sur notre territoire et sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde adoptées. Mais il s'agit aussi de vous donner les consignes de sécurité à observer en cas d'alerte et d'apparition de ces risques. Une synthèse du Plan Communal de Sauvegarde fixe les règles mises en œuvre par la Mairie pour guider et assister la population en cas de survenance d'un danger majeur. Parce qu'il vaut mieux « prévenir que guérir », ce document doit être conservé par chacun(e) d'entre vous, et lu attentivement. Face au danger, anticiper les bons réflexes peut faire la différence. Bien que, jusqu'à présent, Nontron n'ait fort heureusement pas eu à déplorer l'un de ces événements majeurs, j'ai souhaité que chacun(e) soit informé(e) et responsabilisé(e) et que cette information puisse devenir pérenne.

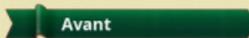
Nadine HERMAN-BANCAUD, Maire de Nontron



Vents violents, orages

Météo France couvre les phénomènes météorologiques par une carte de vigilance.

En cas d'alerte **orange**, des phénomènes dangereux sont prévus. En cas d'alerte **rouge**, une vigilance absolue s'impose, des phénomènes dangereux d'une intensité exceptionnelle sont prévus.



Avant

Limitez vos déplacements; si vous devez vraiment vous déplacer, soyez prudent et empruntez les grands axes de circulation. Mettez vous à l'abri et fixez les objets susceptibles d'être emportés (matériaux, meubles de jardin, ...). Rentrez les animaux.



Pendant

Adaptez votre vitesse sur route, Débranchez les appareils électriques, Soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers, N'intervenez pas sur les toitures, Ne bravez pas les intempéries, restez chez vous, ou, le cas échéant gagnez un abri en dur et n'en sortez pas.



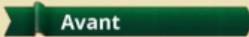
Après

Ne touchez pas aux câbles électriques, Informez les autorités du danger, Alertez les services d'urgence, Ne prenez pas de risque inconsidéré (réparation de toiture...).



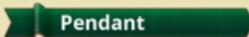
Inondations

La ville de Nontron est concernée par les crues du Bandiat et les risques liés au ruisseau qui traverse la ville du Nord au sud appelé le RINO.



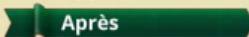
Avant

Mettez hors d'eau meubles, objets précieux, produits polluants, Coupez gaz et électricité, Obtenez les entrées possibles d'eau : portes, fenêtres... Stationnez les véhicules sur des points hauts, Préparez vous à une évacuation éventuelle sur ordre des autorités.



Pendant

Suivez l'évolution de la météo et de la montée des eaux par radio ou auprès de la mairie, Si la montée des eaux est brutale gagnez rapidement un point haut (colline) ou montez à l'étage d'une habitation, N'entreprenez une évacuation que sur ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue, Ne vous engagez pas sur une route inondée (ni à pied, ni en voiture).



Après

Informez les autorités de tout danger, Apportez une première aide aux voisins, Dans votre maison : aérez, désinfectez à l'eau de javel, chauffez dès que possible, ne rétablissez le courant seulement après l'avis d'un technicien compétent, Évaluez les dommages et contactez votre assureur.

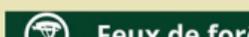


Mouvements de terrain

Le phénomène «mouvement de terrain» peut se traduire par des affaissements, des glissements de terrain, des phénomènes de retrait-gonflement des argiles (mouvements lents et continus).

Il peut se traduire par des effondrements, des chutes de pierres, de blocs ou l'éroulement de masses rocheuses (mouvements rapides et discontinus).

Éloignez vous de la zone dangereuse et ne revenez pas sur vos pas.



Feux de forêt

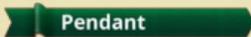
Un incendie de forêt est une atteinte à l'environnement, détruisant la faune et la flore. Le feu stérilise les sols et appauvrit le couvert végétal, aggravant la sécheresse et la désertification.

Des conditions climatiques exceptionnelles (sécheresse, vent, foudre...) peuvent faciliter les départs d'incendies plus ou moins importants.



Avant

Entretien des chemins d'accès pour permettre la circulation des véhicules de pompiers, Débroussailler autour de la maison, espacer et élaguer les arbres, maintenir les feuillages à plus de 3 mètres de l'habitation, nettoyer les gouttières, éviter de planter des espèces très inflammables (cyprès).



Pendant

Informez les pompiers le plus vite et le plus précisément possible, Dans la nature : s'éloigner du au vent, rentrer dans le bâtiment le plus proche. Un bâtiment solide et bien protégé est le meilleur des abris, Respirer à travers un linge humide,

Chez vous : Ouvrir le portail de votre terrain pour faciliter l'accès aux sapeurs pompiers, couper le gaz et l'électricité, fermer les volets, Suivre les instructions des pompiers, Si vous êtes en voiture : Ne pas sortir, si vous êtes surpris par un front de flamme,

Gagner si possible une clairière, ou arrêtez vous sur la route dans une zone dégagée, allumez vos phares (pour être facilement repéré),



Après

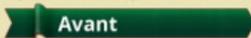
Sortir protégé, Eteindre les foyers résiduels, Inspecter son habitation, en recherchant et surveillant les braises (sous les tuiles ou dans les orifices d'aération).



Transport de matières dangereuses

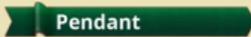
La ville de Nontron est concernée par le risque de transport de matières dangereuses par voie routière et canalisation de gaz.

Trois types de dangers existent suite à un accident de transport de matières dangereuses : explosion, incendie, pollution de l'air, de l'eau et/ou du sol.



Avant

Sachez identifier un convoi de matières dangereuses : les panneaux et les pictogrammes apposés sur les unités de transport permettent d'identifier le ou les risques générés par la ou les matières transportées.



Pendant

TÉMOIN D'UN ACCIDENT
Donnez l'alerte aux services de secours en précisant : le lieu, le moyen de transport, la présence de victimes, la nature du sinistre (feu, explosion, fuite,...), la description des panneaux présents sur le camion. Ne raccrochez pas en premier !

Protégez la zone pour éviter un sur-accident : Balisez les lieux du sinistre, faites éloigner les personnes à proximité, ne fumez pas. Ne vous exposez pas vous même.

FUITE DE PRODUIT / NUAGE TOXIQUE
Ne touchez pas le produit qui pourrait être toxique, en cas de contact : lavez-vous et changez-vous.

Quittez la zone de l'accident : éloignez-vous perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique. Rejoignez le bâtiment le plus proche, Confiniez-vous : fermez portes et fenêtres, bouchez les entrées d'air.



Après

Dès la fin de l'alerte, aérez les habitations, Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation.



Séismes

La ville de Nontron est classée en zone dite d'aléa faible de niveau 2 sur une échelle de 5. Pour en savoir plus consultez le site : <http://www.georisques.gouv.fr/articles/zonage-sismique-de-la-france>



Canicule

Buvez fréquemment et abondamment, évitez de sortir aux heures les plus chaudes, Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour, passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais. Aidez les personnes fragiles.



Lieux Stratégiques

